



Objectifs

Etre capable de conduire un véhicule isolé de Transport de Marchandises de plus de 3,5 T de P.T.A.C. (Poids Total Autorisé en Charge) ET limité à 7,5 T.

NB : Aux véhicules de cette catégorie peut-être attelée une remorque ne dépassant pas 750 Kg de P.T.A.C.

Public concerné et pré-requis

- Avoir 18 ans,
- Etre titulaire du Permis B en cours de validité,
- Etre reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour le permis de conduire C1,
- Savoir lire et écrire la langue Française,
- Eventuellement, avoir satisfait à une évaluation préalable.

Prévoir de passer l'Epreuve Théorique Générale (=Code de la route) si le dernier Permis obtenu date de plus de 5ans.

Qualification des intervenants

- Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) ou équivalent.

Durée

7 Heures / Jour
35H (socle minimum)

Effectifs

5 stagiaires par session

Moyens pédagogiques et techniques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
 - Salles de cours équipées de moyens multimédias,
- Salle de mécanique avec moteurs sur bancs et/ ou maquettes (éventuellement),
 - Terrain avec aire d'évolution spécialement aménagée,
 - Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement,
 - Fiche de suivi et livret d'apprentissage



Programme

1. HORS CIRCULATION (ÉPREUVE DE MANIABILITÉ)

- Connaître les règles élémentaires de sécurité comme celle liées au véhicule en marche ainsi qu'à l'arrêt (chargement, déchargement),
 - Connaître quelques notions sur les comportements en cas d'accident,
- Avoir des connaissances générales sur le rôle du Transport Routier, son organisation ainsi que les règles spécifiques qui lui sont applicables (Réglementation européenne portant notamment sur les temps de conduite et de repos et l'utilisation des moyens de contrôle),
- Avoir des connaissances élémentaires en mécanique permettant de détecter certaines anomalies de fonctionnement pouvant avoir une incidence directe sur la sécurité,
 - Maîtriser le véhicule en marche avant à l'allure lente hors circulation ou en trafic faible (ou nul),
 - Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ,
 - Maîtriser le véhicule en marche arrière,
 - Effectuer des arrêts de précision.

2. CIRCULATION

- Montrer une maîtrise suffisante des commandes et accessoires du véhicule pour ne pas créer de situations dangereuses,
 - Montrer son degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet,
 - Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

Modalité d'évaluations

- Evaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (R.E.M.C.),
- Epreuve pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie C 1 : Hors-circulation et circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.



Contact
04 66 61 09 15

Sanction visée

Permis de conduire de la catégorie C1

Tarifs à partir de 1500€